



## COMMUNE DE MIALLET – DORDOGNE

### COMPTE-RENDU - Séance du Conseil Municipal du 12 novembre 2022

*Présents* : D. MARCETEAU, C. GROS, C. DE RIVASSON, V. MONDARY, E. SOL EVRARD, S. ARCHAMBAULT, H. SEEGER, JC. GRANET, P. MARCETEAU,

*Absents* : Y. DUGAS, MP. NICOT ((pouvoir à V. MONDARY), Y. DELOMPRE (pouvoir à S. ARCHAMBAULT), E. MICHIELS (pouvoir à C. GROS)

*Secrétaire de séance* : V. MONDARY

#### Approbation du PV de la séance précédente

Adopté à l'unanimité

#### Budget : Décision modificative 2022/2

Il s'agit d'ouvrir des prévisions de recettes diverses pour 252 € en fonctionnement et, d'autre part en investissement, de retirer une partie des travaux de la salle des fêtes et l'emprunt prévu pour les couvrir à hauteur de 250 000 € pour les reporter au budget 2023. Adopté à l'unanimité.

#### Rénovation thermique de logements communaux, demande de subvention dont DETR

La loi Climat consacre la lutte contre les passoires énergétiques allant jusqu'à interdire la location des logements les plus énergivores, progressivement à compter du 1er janvier 2023. Le gel des loyers des passoires thermiques s'applique depuis le 24 août 2022. Même si nous n'en sommes pas là, nous devons effectuer des travaux pour améliorer les performances énergétiques des logements. Un audit est en cours. La demande d'aide de l'Etat doit se faire avant fin novembre. Adopté à l'unanimité.

#### Cession de chemins ruraux : fixation des prix

Les prix proposés pour chaque opération par la commission des finances sont formés par une part fixe répercutant les frais avancés par la commune (465.43 €) et une part variable sur la base de 0,35 € du m2. Adopté par 10 pour et 1 contre.

Localisation et superficie	Part variable	Prix total
FOUGERAS 813m2	284.55	749.98
LES RIVAUX 511m2	178.55	643.98
LACAUD 277 m2	96.95	562.38
CHATELAVY 2208 m2	772.80	1 238.23
MOULIN DU BLE 628 m2	219.80	685.23
LA COUCHIE 1342 m2	469.70	935.13
LA COUCHIE village 421 m2	147.35	612.78
LA COUCHIE village 567m2	198.45	663.88
MAGNESSE 2618m2	916.30	1 381.73

#### Statuts SMDE 24

La commune Beynac et Cazenac vient d'adhérer et de transférer la compétence « protection du point de prélèvement » au SMDE 24. Les communes adhérentes doivent se prononcer sur ces nouveaux statuts. Adopté à l'unanimité.

#### Photocopies

Il est proposé, afin de maintenir un service aux habitants sans ouvrir de régie, de ne faire que des copies administratives et en noir et blanc. Adopté à l'unanimité.

## **Convention Périgord Numérique**

Dans le cadre de l'installation d'un réseau très haut débit en fibre optique par Périgord Numérique, il est nécessaire de signer une convention, les bâtiments mairie et école étant éligibles. Un dossier technique sera par la suite réalisé. Il faut un diagnostic amiante. Adopté à l'unanimité.

## **Autorisation d'ester en justice**

Convocation au tribunal début 2023 pour procédure d'expulsion. Possibilité d'avoir à prendre un avocat.

Recours permis de construire : rdv amiable pris. Mais possibilité d'avoir recours à un avocat. Adopté à l'unanimité.

## **Habitat participatif : cadrage des priorités dans le projet**

Un document a été diffusé au conseil pour récapituler des éléments du premier cadrage tels que formulés par les élus ayant participé au groupe de travail avec ATIS sur ce projet priorisé au printemps lors l'opération « Entreprendre en ruralité » :

- Une résidence d'habitat partagé intergénérationnel est un ensemble de logements accueillant des personnes d'âges et de situations différents (jeunes travailleurs, familles, personnes âgées ...). L'objectif est de créer une dynamique de convivialité et de solidarités de voisinage. Pour les seniors seuls, il s'agit aussi de limiter la solitude. Une approche plus ou moins participative est en général associée à ces formules de cohabitation partielle. Dans le cas d'un habitat participatif au sens complet du terme, les habitants se réunissent en groupe et conçoivent ensemble en amont un projet de vie et un logement adapté à leurs besoins. Ils développent aussi des moments partagés (certains repas, soirées ou sorties, fêtes, chantiers de petits travaux, ...).
- Le contexte de besoins à Miallet est aussi rappelé, avec une population âgée mais encore souvent autonome et des revenus très modestes pour la plupart d'entre eux. Des besoins autres comme par exemple des logements passerelles ou à destination de jeunes salariés ou stagiaires sont aussi mentionnés.

Les échanges font ressortir qu'il est nécessaire d'approfondir et partager l'analyse des besoins et priorités. Une réunion de travail entre élus est fixée au 22 novembre. Il est aussi validé de sensibiliser les habitants au démarrage de la construction du projet dès maintenant via le bulletin municipal, une enquête et des communications aux associations les plus concernées. Il est aussi proposé de contacter le CAUE 24 (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement).

## **Appels à candidature « Sentiers Nature » et « Jardin bourdonnant »**

Le premier appel à projet est ouvert par le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des Territoires L'objectif est de valoriser et préserver les patrimoines naturels, culturels et paysagers aux abords des sentiers.

Le second émane du PNR Périgord-Limousin. Il prévoit d'accompagner des collectivités volontaires autour d'un projet de création de jardin favorable aux pollinisateurs sauvages, dans une démarche participative impliquant la municipalité avec par exemple une association et/ou un projet scolaire.

Un accord de principe pour répondre à ces appels est donné à l'unanimité.

## **Informations**

- Rénovation salle des fêtes ; un plan de réaménagement avec extension très limitée est disponible.
- L. PIVETEAU a démissionné de son poste de conseiller.
- Repas des anciens du 11/12 : 86 repas et 115 colis.
- Les manifestations du Téléthon se dérouleront le 27 novembre et les 3-4 décembre.
- Il n'y aura pas de Marché de Noël cette année.
- Le prochain Bulletin municipal est prévu pour la semaine 47. Les secteurs attribués aux conseillers pour la distribution du bulletin vont être redéfinis avec des listes précises.